



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson-CSF

Question écrite n° 18637

## Texte de la question

Mme Janine Jambu attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales sur les conséquences pour les salariés de la délocalisation de l'usine Thomson-CSF du site de Malakoff, Montrouge (Hauts-de-Seine) à celui d'Elancourt (Yvelines). Parmi les problèmes rencontrés, figure l'allongement du trajet domicile-travail et le recours accru à l'automobile, notamment pour les salariés habitant les communes du sud des Hauts-de-Seine. Les salariés concernés souhaitent la mise en place d'une ligne de cars reliant la porte d'Orléans à Elancourt. Ce dossier, soumis à la direction de l'entreprise, à la région et au STP est actuellement au point mort. Elle lui demande quelles dispositions il compte prendre pour faire avancer ce dossier et déboucher rapidement sur des mesures concrètes, répondant aux attentes des salariés délocalisés.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a alerté en son temps le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales sur la nécessité de créer une ligne de transport en commun pour desservir le site de la nouvelle localisation de l'usine Thomson CSF, transférée des Hauts-de-Seine dans les Yvelines. Conformément aux souhaits exprimés par l'ensemble des responsables ainsi alertés, le Syndicat des transports parisiens a pris une décision le 15 juin dernier visant à la création d'une ligne d'autobus entre la porte d'Orléans et la zone d'activité d'Elancourt. Le cabotage réalisé par cette future ligne permettra de desservir de nombreux sites industriels et d'assurer les correspondances potentielles avec le métro et la gare SNCF de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sa mise en service à la rentrée prochaine devrait donner satisfaction aux employés devant effectuer les migrations alternantes dues à ce transfert et répondre aux soucis exprimés par l'honorable parlementaire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jambu Janine](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18637

**Rubrique :** Matériels électriques et électroniques

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et collectivités locales

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire, équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1994, page 4837

**Réponse publiée le :** 7 août 1995, page 3436